



Gruppo **San Polo**

Conditions Générales De Garantie

Cher client, chaque achat de produits Armet SRL. Est accompagné d'une garantie conventionnelle ("Garantie") qui est réglementée conformément aux méthodes et conditions suivantes.
Les conditions « client » désignent toute personne, physique ou juridique, qui achète des produits Armet SRL.

1. OBJET DE LA GARANTIE

1.1 La Société Armet SRL à actionnaire unique, dont le siège social est situé à San Polo di Torrile (PR), Via IV Novembre, 23 - C.F. 92192580345 - VTA IT02854460348 (ci-dessous "Armet") garantit ses produits (les "Produits") des défauts dus à leur conception et/ou à leur fabrication (les « défauts »).

1.2 Si le Client signale et vient confirmé, de la manière qui est réglementée, la présence de défauts sur le produit (le « produit défectueux »), le Client aura droit à leur réparation ou, si la réparation est impossible ou excessivement coûteuse, au remplacement de produits défectueux sous le jugement incontesté de Armet SRL.

1.3 Lorsque la garantie est applicable, les opérations mises en place par Armet pour la réparation ou le remplacement de produits défectueux sera effectué gratuitement.

1.4 Armet procédera, si un produit est défectueux au remplacement, en le retirant ou autorisera la démolition.

1.5 La Garantie n'affecte pas les droits prévus dans le décret législatif 6.9.2005 No.206 et successives modifications et intégrations (le « Code de consommation »).

2 TERMES DE LA GARANTIE

2.1. La garantie ne fonctionne pas si le prix de vente des produits n'a pas été entièrement réglé, si le paiement est attendu dans plusieurs délais, la Garantie sera immédiatement opérationnelle et le restera si les délais de paiement sont honorés à temps.

2.2. Dans le but d'activer la Garantie, le client aura l'obligation d'informer Armet, dans les délais des articles 3 et 4, depuis la découverte de défauts à travers un rapport (le "Reporting") qui doit avoir le contenu mentionné à l'article 4 qui suit : Si le rapport est fait par téléphone ou vidéo le client devra confirmer le rapport en envoyant une communication par e-mail à l'Adresse e-mail : armetsrl@legalmail.it toujours qu'Armet n'a pas informé le Client d'avoir pris note du rapport.

2.3. Le client, après avoir fait le rapport, devra immédiatement cesser d'utiliser les produits défectueux.

2.4. Après réception du rapport, Armet mettra en place les vérifications des défauts et la rapidité de la plainte sous l'art. 4 qui suit. À ces fins, le client devra mettre à disposition les produits défectueux pour inspection ou envoyer la documentation photographique ou à l'aide de systèmes de vidéoconférence. S'il faut envoyer le produit défectueux à l'usine Armet, les coûts d'envoi resteront à la charge du client, sauf les règles du Code de la consommation.

2.5. La réparation d'un produit défectueux sera effectuée dans un délai opportun à l'étendue du défaut.

Armet France Sas

4 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 78990 ÉLANCOURT- France

info@armetfrance.fr - +33|06 86 47 77 11

SIREN 983 689 951 R.C.S. Paris TVA FR65983689951

armetfrance.fr   



N° 50 1002898
Rev.10
UNI EN ISO
9001:2015



Reg. n. 16740-E
UNI EN ISO 14001:2015



Reg. n. 16740-I
UNI ISO 45001:2018



Gruppo **San Polo**

3 DURÉES ET PÉRIODE DE COUVERTURE

3.1 La Garantie aura la durée suivante : - si le client est admissible à être nommé Consommateur par Le code de consommation sera de 24 mois (vingtquatre) à partir de la date d'achat du produit spécifié que pour « date d'achat » qui est la date de la facture; - si le Client est une entité juridique ou physique qui agit comme intrapreneur la garantie sera de 12 mois (Douze) à partir de la date de livraison à l'entreprise qui fait référence à la date de livraison à laquelle les produits ont quitté le dépôt Armet pour la livraison au Client (date du bon de livraison)

3.2 À la fin de la période mentionnée dans l'article précédent, le droit de régresser sous l'art. 131 du Code de la consommation, doit être considéré comme éteint et inadmissible.

4 TEMPS ET MODE DE LA SEGNALATION

4.1. Pendant la période de garantie, toute plainte concernant l'état de l'emballage, la quantité, l'apparence des produits (vices apparents) doivent être signalés à Armet, par écrit entre 8 (huit) jours à partir de la date de réception des Produits (la date de réception présent sur le bon de livraison)

4.2. Toute plainte au sujet de défauts qui ne peuvent être identifiés par une surveillance diligente (défauts cachés) doit être signalé à Armet, sous réserve de décadence, dans un délai de 8 (huit) jours après la découverte du défaut. Le rapport, dans ce cas, devra spécifier précisément le code du produit, le lot (si disponible), la date de livraison et la nature du défaut.

5 EXCLUSIONS ET LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

5.1 Tous les défauts provenant des causes suivantes sont exclus de la garantie :

- a) les opérations de transport si elles ne sont pas effectuées par Armet ;
- b) le non-respect des arrangements dans le cadre de la pratique habituelle d'entretien ; négligence dans l'utilisation;
- c) le non-respect des instructions d'Armet pour l'utilisation et/ou le stockage du produit ;
- d) non-conformité aux règles d'installation et à toute autre indication ou instruction sur les notes techniques du produit si l'installation n'a pas été traitée directement par Armet ;
- e) falsification, entretien en général, interventions du personnel non autorisé ;
- f) utilisation anormale ou incorrecte du produit, placement du produit dans l'humidité, la chaleur ou le froid, la poussière ou agents agressif (présence de chlore, de laques, de peintures ou d'autres agents chimiques et/ou toxiques) ou en tout cas sur des lieux qui ne conviennent pas à la préservation appropriée des produits dans les limites où ces circonstances ont été documentés à Armet.

Avant l'achat des Produits et Armet a assuré la tolérabilité des produits à ces environnements ;

g) aggravation des dommages causés par l'utilisation des produits par le Client une fois qu'ils ont manifesté les défauts ;

h) l'utilisation de pièces de rechange, de composants et d'accessoires qui ne sont pas originaux ou non recommandés par Armet (les pièces non authentiques ne peuvent pas être remplacées ou réparées) et les dommages causés au produit par leur utilisation ;

Armet France Sas

4 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 78990 ÉLANCOURT- France

info@armetfrance.fr - +33|06 86 47 77 11

SIREN 983 689 951 R.C.S. Paris TVA FR65983689951

armetfrance.fr   



N° 50 1002898
Rev.10
UNI EN ISO
9001:2015



Reg. n. 16740-E
UNI EN ISO 14001:2015



Reg. n. 16740-I
UNI ISO 45001:2018



Gruppo **San Polo**

i) anomalies ou fonctionnement défectueux de l'alimentation (verrous électronique/électromécanique ;

m) corrosion, encrassement ou rupture causée par des courants errants, par la condensation, par l'agression ou l'acidité de mauvais traitements, dépôts de boues ou calcaires ;

o) accidentelles, causes de force majeure telles que le gel, la surchauffe, l'incendie, le vol, les événements naturels (grêle, tornades, foudres, inondations, tremblements de terre), vandalisme, accidents et autres événements.

5.2 Armet nie toute responsabilité pour tout dommage qui peut, directement ou indirectement, affecter les personnes, les choses ou es animaux, en raison du non-respect de toutes les exigences indique dans les instructions et les conditions d'utilisation ou dans le livret d'installation, d'utilisation et d'entretien des accessoires et/ou composants.

5.3 Armet décline toute responsabilité pour les dommages indirects causés par arrêt de production ou non-expédition ou vente par tiers du produit.

6 COUR COMPETENTE

Tout dispute relative à l'interprétation et à l'exécution de la Garantie est renvoyée à la compétence exclusive de la Cour de Parme, sous réserve des règles du Code de Consommation.

Armet France Sas

4 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 78990 ÉLANCOURT– France

info@armetfrance.fr - +33|06 86 47 77 11

SIREN 983 689 951 R.C.S. Paris TVA FR65983689951

armetfrance.fr   



N° 50 1002898
Rev.10
UNI EN ISO
9001:2015



Reg. n. 16740-E
UNI EN ISO 14001:2015



Reg. n. 16740-I
UNI ISO 45001:2018